

M. Olivier PARDON

ODOLIS

380 chemin de Joz

38160 ST ANTOINE L ABBAYE

Vandoeuvre, le 06 Octobre 2021

Département formation

Contact : secretariat.cnh@inrs.fr

Ref : F2021/GME/115/1044369

Objet : Demande d'habilitation Prévention des risques liés à l'activité physique - sanitaire et médico-social

Madame, Monsieur,

Faisant suite à la demande d'habilitation de votre organisme au dispositif de formation :

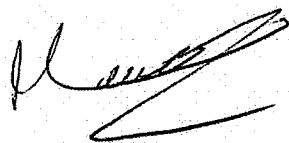
Acteur Prap-2S

et à l'examen de votre dossier par votre CARSAT/CRAM/CGSS/CSS de rattachement et par la commission Nationale d'Habilitation qui s'est réunie le 23/09/2021, nous avons le plaisir de vous informer que votre organisme :

Est habilité à dispenser la formation pour une durée de 5 ans à partir du 23/09/2021 jusqu'au 23/09/2026

sous réserve du respect du cahier des charges établi par le réseau prévention. Pour cette période, il vous est attribué le numéro d'habilitation suivant : 1499966/2021/Prap-2S-01/O/06

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Gérard Moutche

Chef du département Formation de l'INRS